

## Ouverture septembre 2016

Le lieu de vie François CIRLA a une capacité d'accueil de **5 adolescents, garçons et filles âgés de 13 à 18 ans** placés dans le cadre de l'ordonnance 45.

La raison d'être du lieu de vie est d'accompagner ces adolescents à difficultés multiples, en grandes ruptures, vers un retour dans les dispositifs de droit commun, à retrouver une place sereine dans la société au travers d'un parcours de vie en collectif restreint et d'un accompagnement de grande proximité.

Le lieu de vie François CIRLA oriente ses actions vers un accompagnement plus spécifique autour de l'insertion dans un cadre de vie sécurisant. Le bassin géographique offre un panel de lieux de formations et d'apprentissages favorisant cette orientation.

L'équipe de professionnels propose une diversité de champs d'actions afin que chaque adolescent puisse se reconstruire à son rythme.

Le projet du lieu de vie repose sur les notions de **bienveillance et de bientraitance**. Il propose un encadrement de type familial dans un milieu rural où la **restauration de l'image de soi, le respect** sont les bases de notre approche éducative.

### Les champs d'actions :

**Insertions professionnelles et scolaires :**

- Des lieux de scolarisation
- Des lieux de stages



**Des ateliers en lien avec les agents communaux ou les travailleurs sociaux :**

- Espaces verts
- Entretien des biens communaux
- Petits travaux de restaurations diverses (bâtiments, petites menuiseries, entretiens des bois de la communes...)



**Journée Sac au dos :**



- Lors de passages à l'acte mineur, de tensions, des journées sac au dos sont organisées en dualité entre un éducateur et l'adolescent(e). Cette journée permet au jeune de cheminer sur son parcours de vie tout en maintenant un lien privilégié avec l'adulte.

**Les activités de pleine nature :**

Le cadre ainsi que les appétences des professionnels permettent de travailler une ouverture au corps et à l'expression au travers d'activités physiques et sportives de pleine nature.



**Les actions PJJ et les partenaires de proximité :**

Lieu de vie exclusif PJJ, les actions menées par ce partenaire, ou les établissements associatifs sont de fait intégrés au programme des loisirs et découvertes culturelles ou sportives de ces secteurs.

Ces actions permettent aux mineurs accueillis de rencontrer d'autres jeunes, d'autres structures et de créer des liens externes.

**Le lieu de vie dans un schéma associatif et territorial :**

L'association ADES offre un panel de lieux et de centres permettant une circulation du mineur au sein des différents dispositifs dans son parcours de vie. Un CER, des MECS, un centre éducatif à visée d'insertion professionnel, des studios en semi-autonomie, sont autant de dispositifs évitant les ruptures de parcours et permettant des allers retours dans leur parcours de vie.

**Une équipe de professionnels en constante formation et réflexion :**

Outre le permanent, une directrice, deux travailleurs sociaux, une maîtresse de maison, une psychologue interviennent auprès des adolescents accueillis.

Parce que l'adolescence est synonyme de mouvance, de transformation, parce que notre public est en souffrance dans un contexte en crise, il est nécessaire d'interroger constamment nos pratiques, de les réfléchir à l'aune des différents contextes et mouvements sociaux.

« L'adolescent est dans une quête de lui-même qui passe par la rencontre avec les autres et dont l'issue dépendra de la qualité de présence des adultes »

**Philippe JEAMMET**

# Lieu de vie

François CIRLA



## Association ADES EUROPE

LDV François Cirla

Chemin des Ateliers

32 600 Ségoufielle

Tél : 09 50 91 35 62

Tél portable : 06.70.98.42.44

[a.dufour@adeseurope.fr](mailto:a.dufour@adeseurope.fr)

[ldvfrancoiscirla@adeseurope.fr](mailto:ldvfrancoiscirla@adeseurope.fr)

Siege social : **ADES EUROPE**

Le Pitarlet - RN 117- 09160 Prat Bonrepaux

Tel :05.61.96.19.65